

DOSSIER SPÉCIAL

FINANCES COMMUNALES

# la **Gazette**

D'ALBIGNY SUR Saône

[www.mairie-albignysursaone.fr](http://www.mairie-albignysursaone.fr)





## ÉDITO

Jean Paul Colin

Maire d'Albigny sur Saône

*Je suis Maire depuis 15 ans de notre charmante commune d'Albigny, je m'attache à ce que l'essence même de mon quotidien repose sur un service public de qualité.*

**Et cela se traduit chaque jour par :** Être attentif à ceux qui sont dans la difficulté, me soucier du bien-être des Albignolais, de l'éducation de nos enfants, de la tranquillité de nos anciens, orienter des décisions sur les investissements et bien sûr faire des arbitrages sur nos finances communales.

**Savez-vous d'ailleurs, qu'à ce titre, Albigny fait partie des communes les plus économes de France, notée à 18/20 (officiel des Contribuables Associés) avec une dépense par habitant de seulement 809€ par an ; alors que la moyenne des communes de même taille en France est à 1 194€ par habitant...**

**Notre situation budgétaire est parfaitement saine.**

*Grace à une politique de gestion offensive notre commune bénéficie d'une situation exceptionnelle et enviable. Elle fait partie des très rares collectivités qui n'ont **aucun emprunt**. Et pourtant nous avons et continuons d'investir sérieusement, et ce, sans avoir **augmenté le taux d'imposition municipal depuis près de 10 ans**.*

*Nos belles associations, indispensables pour un bon équilibre sociologique restent également parmi mes priorités ; surtout dans le contexte général difficile que nous traversons... **Nous avons, cette année encore augmenté leurs subventions de plus de 2%, tout en leur mettant gratuitement à disposition les bâtiments communaux, y compris : chauffage, eau, électricité...***

*Commune périurbaine au sein d'une métropole dynamique, la gestion d'Albigny demande une organisation administrative et financière rigoureuse et structurée.*

*Notre destinée dépend de nous, ne sombrons pas dans le pessimisme ; la solidarité doit faire partie de notre quotidien. Nous devons soutenir l'effort et rester vigilant.*

*En tout cas, j'y serai attentif jusqu'en 2020, fin du mandat que vous m'avez confié.*

Jean Paul Colin

Maire d'Albigny sur Saône.

## Revue d'information municipale

Tirage 1 500 exemplaires - Diffusion gratuite

- Directeur-gérant de la publication **Jean Paul Colin Maire**
- Rédacteur en Chef **Gilbert Convard**
- Comité de rédaction **Martine Paris - Béatrice Leyreloup-Herlander Lourenço - Nathalie Depaoli - Corélia Duhoux - Denis De Marinis**
- Documentation - diffusion **Mairie d'Albigny sur Saône**
- Création - rédaction - mise en page - impression **Pagina Communication**

Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement. Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



## SOMMAIRE

Édito	p2
L'info municipale	p3
Dossier : Finances communales	p7
Travaux	p13
Associations	p14
Économie	p16
Vie de la commune	p18
Informations albignolaises	p20



## INFO POLICE

Pour une bonne cohabitation entre Albignolais, la Police Municipale vous informe et préconise le respect d'un certain nombre de règles.

### HALTE AU BRUIT



D'après l'arrêté préfectoral n° 2015-200 du 27 juillet 2015 relatif à la lutte contre le bruit, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour

le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

### OTV ÇA FONCTIONNE



Vous partez en vacances ou en week-end, quelle que soit la durée et toute l'année, informez la mairie qui fera surveiller votre domicile par la Gendarmerie de Neuville et ou la Police Municipale. Des

patrouilles de surveillance se rendront chez vous régulièrement.

Inscription sur le site de la mairie :

[www.mairie-albignysursaone.fr](http://www.mairie-albignysursaone.fr)

(onglet « Commune », puis « Sécurité »)

ou à la brigade de gendarmerie à Neuville

ou appeler la mairie au 04 78 91 31 38.

En cas de cambriolage prévenez le 17 ou la Police Municipale d'Albigny au : 06 75 08 31 87

### PARKING PLACE BOREL, CHANGEMENT DU SENS DE CIRCULATION

Par mesure de sécurité, l'entrée du parking de la Place Borel se fera prochainement par l'avenue Gabriel Péri et la sortie par la rue Chollet.

### GESTION DES BACS POUBELLES

Pour ne pas gêner les piétons, notamment les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou avec une poussette, la police municipale vous recommande de sortir les bacs poubelles les mardis et jeudis matins avant 6h et de les rentrer dès qu'ils ont été vidés.

**N'oubliez pas que vous êtes responsables en cas d'accident si vos bacs ne sont pas rentrés après 13h.**

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Un nouvel aménagement du carrefour du Chemin Notre Dame, Chemin des Carrières et Couzon au Mont d'Or va être installé pour limiter les accidents aujourd'hui encore trop fréquents : des « CEDEZ le passage »

seront positionnés et l'infraction au non-respect de cette signalisation coûtera 135€ et la perte de 4 points de permis ▶

## MALADIE DE LYME

### Soyez en alerte

La maladie de Lyme a été reconnue 1975 après une étude effectuée auprès d'enfants résidant dans la ville de Lyme, au Connecticut (USA) et souffrant d'arthrite rhumatoïde juvénile.



Transmise principalement par les tiques mais aussi les taons, les aoûtats, les araignées, les puces que l'on rencontre essentiellement dans les zones boisées et humides, les herbes hautes... La maladie de Lyme peut concerner chacun d'entre nous et se développer dans tout l'organisme plus ou moins gravement.

Ses symptômes sont très nombreux donc difficilement identifiables. Ils se traduisent souvent par une très grande fatigue, chronique ou par épisodes, des douleurs articulaires intenses (crises d'arthrite), des problèmes cardiaques ou neurologiques (perte de mémoire, défaut de concentration, difficultés d'élocution, problèmes d'équilibre, troubles de la vue), états suicidaires,

fibromyalgie... Attention les symptômes peuvent se développer des années après la piqûre.

Quelques conseils pour se protéger de la maladie :

- en balade mettre ses chaussettes sur son pantalon, des chaussures fermées, éviter les shorts, porter des vestes et des chemises à manches longues, fermées aux poignets. Utiliser du spray répulsif anti tiques sur les vêtements ;
- en rentrant : s'inspecter après la douche ;
- pour ceux qui possèdent un jardin : tondre régulièrement son gazon (éviter les herbes hautes).
- ne pas oublier que nos animaux de compagnie peuvent être également porteurs de tiques.

Et, en cas de morsure de tique si possible retirer la tique avec un tire tiques adapté pour bien retirer le rostre puis désinfecter la plaie en profondeur avec de l'alcool modifié à 80° (En cas de doute mieux vaut se rendre en pharmacie).

Contactez ensuite un médecin sans délai : un traitement antibiotique adapté de 3 semaines minimum est préconisé par les médecins qui ont l'habitude de soigner cette maladie.

Diagnostiquer la maladie au plus tôt permettra de mieux vivre avec mais la prévention reste essentielle.

#### Plus d'informations :

• France Lyme : <http://francelyme.fr>

• Lyme sans frontière :

<http://www.associationlymesansfrontieres.com>

### COORDONNÉES Mairie

25 Avenue Gabriel Péri 69290 Albigny-sur-Saône

Tél. 04 78 91 31 38 - Fax. 04 78 98 17 64

email : [accueil@mairie-albignysursaone.fr](mailto:accueil@mairie-albignysursaone.fr) - [www.mairie-albignysursaone.fr](http://www.mairie-albignysursaone.fr)

Ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 15h à 18h  
et les mardis jeudis et samedis de 9h à 12h.





## LA FIBRE Arrive (enfin) !

Certains l'attendent tel le « messie », tandis que d'autres ne savent absolument pas de quoi on parle.

On connaissait la fibre de coton ou celle de chanvre, mais on parle maintenant de **LA fibre** !

### C'est quoi et à quoi ça sert ?

Il s'agit de fils souples en plastique comportant un très fin fil de verre, dénommé **fibre optique** et appelé à remplacer progressivement tous les anciens fils de cuivre qui véhiculent jusque dans nos maisons ou nos bureaux la téléphonie, Internet et les réseaux informatiques.

Cette technologie éprouvée permet de faire circuler (dans le fil de verre) une quantité phénoménale de données informatiques et de télécommunications et assurer ainsi un « débit » hors du commun, à la vitesse de la lumière !

Certes tout le monde n'a pas besoin d'une connexion INTERNET ultra rapide.

Mais les besoins nouveaux demandent de grosses capacités au réseau, lequel n'est plus en mesure de suivre.

De nombreux Albignolais souffrent d'un débit ADSL très médiocre, ce qui est parfois un frein à l'exercice d'une activité professionnelle à domicile, sans parler des activités de loisirs qui peuvent aussi en pâtir.

Grâce à l'appui de la Métropole, la commune va être « fibrée », courant 2016 par l'opérateur ORANGE et dès 2017, si les prévisions sont

tenues, tout le monde pourra souscrire des offres commerciales auprès de différents opérateurs, sans être obligé de passer par ORANGE.

**Attention ! Il faudra faire la demande de raccordement. Celui-ci ne sera pas automatique.**

Le calendrier de déploiement vous sera précisé très bientôt, mais d'ores et déjà les premiers travaux vont commencer avant cet été. Il y aura peu de tranchées, puisque la plupart des fibres passeront par le même canal que le fil téléphonique actuel.

D'une manière générale, si votre local est desservi par voie souterraine, il devrait l'être également pour la fibre. Même chose si c'est aérien, cela devrait le rester.

Le principe étant de limiter les travaux et donc les coûts. Mais comme toujours il peut y avoir des exceptions selon les cas de figure.

La commune n'apporte pas de financement particulier dans cette opération. C'est ORANGE qui finance, puis commercialisera ses lignes ou les louera à ses confrères...

Patience pour ceux qui pâtissent d'un débit poussif. Les choses vont changer !

Une plaquette d'information éditée par le GRAND LYON est disponible en mairie ▶



## LA CAMPAGNE D'ÉTÉ À DÉBUTÉ LE 4 AVRIL 2016

Centre des Restos du Coeur  
11 avenue gambetta  
69 250 - neuville sur saone  
Tél : 04.72.08.95.87  
ad69.neuville@restosducoeur.org  
site internet : <http://rhone.restosducoeur.org/>

### INSCRIPTIONS :

- Tous les mardis de 14h à 16h.
- Tous les vendredis de 10h à 12h.

**Fermeture en juillet / Août**

### DISTRIBUTIONS ADULTES ET BÉBÉS :

- Les mardis de 14h à 16h
- Ou les vendredis de 10h à 12h
- Du 4 avril au 1<sup>er</sup> juillet 2016
- Du 30 août au 28 octobre 2016

**Fermeture en juillet / Août**

**POUR LES INSCRIPTIONS PENSEZ À VOUS MUNIR DES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS DE VOS RESSOURCES, DÉPENSES ET ENDETTEMENTS.**

## TOUS CONCERNÉS : TRIONS !

**petit guide du tri**

**les déchets recyclables (en vrac)**  
bouteilles et flacons en plastique

**papers**  
prospectus, journaux, magazines, annuaires, impressions, enveloppes...

**métal**  
cannettes, aérosols, boîtes de conserve, banquettes aluminium...

**cartons**  
emballages, briques alimentaires...

Tout le monde rêve d'une seconde chance, vos déchets aussi.

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)  
**GRAND LYON**

**les déchets ménagers (en sac fermé)**  
Jeter les ordures ménagères dans le bac gris

**le verre (en vrac dans un silo)**  
Déposer les pots, bocaux et bouteilles en verre ayant contenu de l'alimentaire sans bouchons ni couvercles

**les déchets organiques (à composter)**  
Composter les épluchures, les plantes mortes ou les restes de repas

**les encombrants et les déchets spéciaux (à la déchèterie)**

**10 DÉCHÈTERIES PRÈS DE CHEZ VOUS**  
**HORAIRES D'OUVERTURE**  
du 11h - 19h00 / du 11h - 18h / du 11h - 18h

**HORAIRES D'ÉTÉ**  
du 11h - 18h00 / du 11h - 18h / du 11h - 18h

Certains déchèteries disposent de recycleries :  
Champagne-au-Mont-d'Or, Francheville, Lyon 9<sup>ème</sup> et Villeurbanne Sud.  
Les radiographies sont acceptées dans toutes les déchèteries.

Plus d'informations sur [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)



## FINANCES COMMUNALES

Malgré le recul important des dotations de l'État, notre budget primitif 2016 préserve la qualité du service public local et maintient notre bon niveau d'investissement répondant aux besoins d'Albigny et des Albignolais.

## COMMENT SE CONSTRUIT UN BUDGET MUNICIPAL ?



Pour mettre en œuvre notre politique budgétaire (gestion courante, services rendus aux habitants, aux associations, entretien et maintenance, travaux, aménagements urbains...), la Municipalité mobilise des moyens financiers permettant aussi de payer les salaires des agents, d'équiper les services et de réaliser ses projets.

Pour cela, nous encaissons des recettes (impôts, réalisation d'actifs, cantine scolaire, subventions versées par d'autres collectivités, dotations de l'État...). Le budget est la feuille de route qui trace toutes les ressources et les dépenses mobilisées dans l'année par la commune.

Il se construit comme celui d'une famille organisée, les élus et les services municipaux l'élaborant ensemble, en s'efforçant de contrôler les dépenses et les recettes pour aboutir à l'équilibre obligatoirement.

Cet exercice tient donc compte des choix politiques des élus, mais également d'autres éléments qui ne sont pas aisément maîtrisables, tels que les dotations de l'État, les subventions à projet, les dépenses liées à l'augmentation du coût de la vie et certaines dépenses obligatoires (personnel, fluides et énergie, entretien du patrimoine, scolaire et périscolaire...) ►



## ANALYSE 2015...



Depuis 3 ans, les collectivités territoriales de notre pays, et notamment les communes, doivent faire face à un bouleversement juridique, financier et institutionnel inédit.

L'enchaînement des réformes, la baisse des dotations imposées par l'État et l'attente croissante des citoyens soumettent les communes à rudes épreuves !

Cette amputation de près de 30% des dotations nécessite que des efforts soient entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, afin d'absorber une contraction aussi brutale de ses ressources.

Dans toutes les communes de France, il est donc nécessaire de procéder à des arbitrages visant à affecter le moins possible les services publics locaux et l'investissement du fait de ces contraintes qui limitent les possibilités d'action.

Et si notre belle commune n'échappe pas à cette règle, le Conseil Municipal a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des équilibres entre dépenses publiques et investissements communaux... tout en gardant en ligne de mire le maintien de la qualité du service public pour les administrés.

Avec des dépenses de fonctionnement restant maîtrisées, malgré l'augmentation des services et l'évolution de la masse salariale (sans création de poste), le compte administratif 2015 a été voté lors du dernier Conseil Municipal d'Albigny sur Saône : **nous conservons une bonne capacité d'autofinancement et sommes toujours sans aucun emprunt à ce jour !**

Avec la baisse des dotations, le budget 2016 est annoncé, comme en 2015, plus serré, pour faire face à ces contraintes devenues de plus en plus nombreuses (conjuncture économique et sociale défavorable, réformes coûteuses, transferts de charges de l'Etat sur les collectivités locales...)

**En 2015 : -30% de dotations de l'État.**

## QUELQUES CHIFFRES IMPORTANTS

### Dépenses réelles de fonctionnement

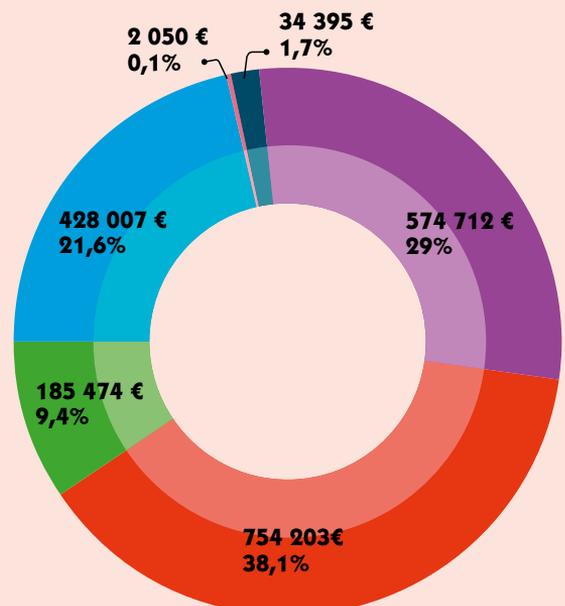
**Pour 2015 : 1 978 905€**

#### Dans les grandes lignes nous retrouvons :

- Les charges de personnel, (principale dépense) : **754 203€**
- Les charges à caractère général, qui constituent les moyens de services (énergie, achats, prestations de services...) : **574 712€**
- Les atténuations de produit (participation de la commune pour la Métropole et l'État) : **185 474€**
- Les autres charges de gestion courante : **428 070€**. Il s'agit notamment des subventions versées aux associations albignolaises ainsi qu'aux organismes institutionnels tels que l'AGDS (dans le cadre de sa Délégation de Service Public sur le secteur Petite Enfance, Périscolaire et Temps d'Activités Périscolaires), l'A.S.I (Association Sportive Intercommunale) ▶

## FONCTIONNEMENT DÉPENSES RÉALISÉES EN 2015

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits (Métropole et État)
- Autres charges gestion courante
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre entre sections



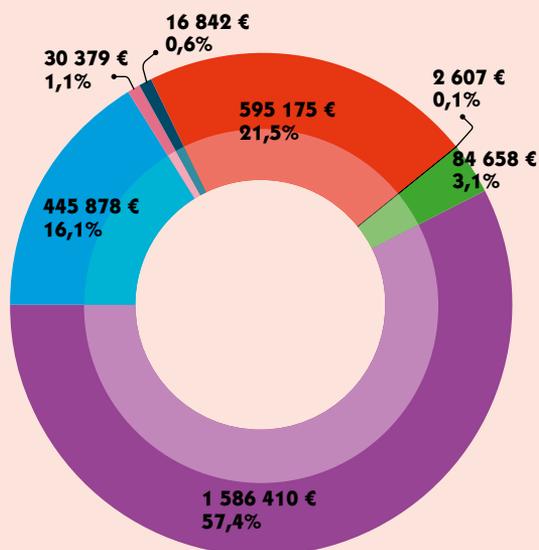
**Depuis de nombreuses années la commune n'a aucun emprunt ni aucune dette.**

## D'où proviennent les principales recettes de fonctionnement de la commune ?

- Les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) : **1 586 410€**
- Les dotations et subventions de l'État et de la Métropole : **445 878€** (contre 620 432€ en 2014 !).
- Les autres recettes courantes (subvention CAF, taxe d'électricité...) : **30 379€**
- Produits d'exploitation : recettes de services payants rendus à la population (restaurant scolaire par exemple), droits de mutations, revenus des immeubles : **84 658€**

- Excédent antérieur reporté Fonctionnement
- Atténuation de charges
- Produits de services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits gestion courante
- Produits exceptionnels

**TOTAL des recettes de fonctionnement : 2 763 193 €**



**595 175 € :**

c'est l'excédent antérieur reporté de la section de fonctionnement de 2014 sur 2015, traduisant notre capacité d'autofinancement. Cette somme a été portée à 783 288€ en 2015, reportée sur le budget 2016.

## PERSPECTIVES 2016

Le budget 2016 passera par une maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement et une politique d'investissements d'un très bon niveau, permettant la poursuite des projets engagés.

### Bonne nouvelle pour tous les Albignolais !

La volonté réaffirmée par la majorité des élus, de construire le budget 2016 sans hausse du taux de fiscalité de la part communale des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe foncière non bâti).

**2016** **+2% de subventions aux associations.**



**Les taux d'imposition municipaux n'ont pas augmenté depuis de nombreuses années. En 2016, ils restent identiques à l'année passée.**

D'autre part, le Conseil Municipal affiche sa volonté de soutenir les associations institutionnelles et communales, véritable cœur de vie de notre commune, en continuant à leur accorder les subventions de fonctionnement nécessaires (+2% par rapport à 2015, qui était là aussi en augmentation de 15% par rapport à 2014), en plus des bâtiments associatifs et des fluides pris en charge intégralement par la commune.

- > La commune va tout faire pour limiter ses dépenses d'énergie et de fluides, optimiser ses achats, réduire ses consommables...
- > Du côté des projets et des investissements, même rigueur mais des projets qui avancent !
  - mise à disposition locative de cabinets médicaux pour des praticiens dans les nouvelles constructions du Centre Bourg ;
  - aménagement de jardins familiaux ;
  - mise en accessibilité et travaux rénovation à l'Espace Henri Saint-Pierre et aux vestiaires du FCRD ;

Sans oublier l'agrandissement du groupe scolaire, toujours à l'ordre du jour des commissions travaux et scolaire, qui travaillent depuis l'année dernière sur ce projet important.

**Autant de projets pour assurer l'avenir de notre commune et le bien vivre à Albigny pour tous les Albignolais !**

*Yves Chipier, responsable du groupe de travail sur les finances communales.*

## JARDINS FAMILIAUX DES CARRIÈRES

### Ouverture prochaine

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous, samedi 5 mars, pour la 1<sup>re</sup> réunion, sur le terrain dit de la "Marie Chauffard", entre l'association « Jardins des carrières » et la Municipalité.



Cette réunion avait pour but de délimiter les parcelles pour les futurs « jardins familiaux » dont pourront bénéficier tous les adhérents qui en ont fait la demande. La prochaine étape programmée est celle de l'aménagement des parcelles et de la mise en place de clôtures.

Une fois toutes les inscriptions réceptionnées, le tirage

au sort du choix des parcelles sera effectué.

Des places sont encore disponibles alors si vous aimez la nature et jardiner dans une ambiance de partage, n'hésitez plus inscrivez-vous ! Et rejoignez les bénévoles de l'association, très motivés par leur initiative.

Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès du Bureau « Jardins des carrières » ▶

## STATIONNEMENT ET SÉCURITÉ installations de plots

Des plots métalliques ont été posés devant l'église, à la place de la chaîne existante pour rendre le stationnement totalement impossible sur ce site.

Ces plots sont démontables, afin de permettre le passage du corbillard les jours d'enterrements.

Les personnes à mobilité réduite et les mamans avec poussettes ou landau peuvent toujours emprunter ce passage situé derrière l'église pour se rendre en toute sécurité à l'école ▶



## ÇA BOUGE AU MLA

### Enseignement et représentations à foison

L'école de musique d'Albigny sur Saône, le MLA (Musique Loisirs Albigny) ne cesse de développer ses activités.



En dehors des cours individuels d'instruments dispensés toutes les semaines (violoncelle, guitare, piano, chant, basse électrique, batterie...), l'école de musique propose aux élèves, qu'ils soient inscrits ou non en cours d'instrument, de participer à des orchestres, des ateliers, qui répètent une fois par semaine sous la direction d'un professeur dans les locaux du MLA, à la Maison des Associations. De petits groupes musicaux se produisent ensuite durant les manifestations et concerts organisés par l'école de musique.

En janvier, le temps d'une soirée à l'Espace Henri Saint-Pierre, ces ateliers ont eu le plaisir de jouer dans des conditions de scène professionnelle (sonorisation complète, retours scène...) et tout au long de la soirée, des groupes déjà rompus à l'exercice comme les Siblings, The Creeps, The Fire Devils, Out Of Us, ont alterné avec des jeunes groupes, débutants pour certains (La Malle...). Tous les âges et tous les courants musicaux de ce qu'il convient d'appeler les musiques actuelles étaient au rendez-vous. Rock, Pop, Chanson...

Le 19 mars, le traditionnel concert des élèves instrumentistes a eu lieu dans la Salle du Lavoir, musique classique, jazz, chansons interprétées par des solistes, parfois accompagnés par leur professeur, et quelques ensembles, duos, trios, sextet de jeunes élèves montés spécialement pour l'occasion se sont produits devant un public de parents et amis attentifs aux progrès de leurs musiciens en herbe.

Le lendemain, dimanche 20 mars la toute nouvelle batucada de l'école, ensemble de percussions d'inspiration brésilienne, était de sortie pour accompagner le défilé du Carnaval. Une vingtaine de musiciens percussionnistes, de tous âges et de tous niveaux, dirigés de main de maître par Léa Fernandez, professeur de percussions du MLA, avaient rejoint le groupe de base, qui répète tous les mercredis de 18h à 18h45 à la Maison des Associations.

Une belle ambiance et un passage remarqué dans les rues d'Albigny et notamment à l'hôpital gériatrique, où quelques pensionnaires s'en sont donnés à cœur joie avec le groupe... ▶

#### À VOS AGENDAS !

**Prochain rendez-vous avec le MLA, samedi 25 juin pour la Fête de la Musique, dans le Parc de l'Accueil, à partir de 19h.**

**N'hésitez pas à contacter l'association si vous souhaitez rejoindre les bénévoles qui s'occupent de l'organisation et de l'animation de la soirée.**

**Vous pouvez suivre les activités du MLA via la page Facebook Musique Loisirs Albigny, ou bien sur le site Internet de l'école. <http://mla.olympe.in/>**

**Renseignements : [mla.albigny@gmail.com](mailto:mla.albigny@gmail.com)**

## CARNAVAL 2016

### Journée orange dans les rues Albigny

Dimanche 20 mars dernier était placé sous le signe de la fête et de la couleur orange, par l'association de parents d'élèves PÉGASE, organisatrice de l'édition 2016 du carnaval ! C'est donc dans une ambiance joyeuse et festive, que petits et grands ont défilé, tout d'orange vêtus, dans les rues du village.



Un heureux cortège bariolé et musical puisque c'est au son de la batucada d'Albigny, que princesses, super-héros, clowns et monsieur Carnaval étaient au rendez-vous dès 14h30 devant la Maison des associations pour se rendre au Centre Gériatrique des Monts d'Or, où les résidents ont aimé découvrir les déguisements et danser aux rythmes de la batucada. Un bon moment

d'échanges intergénérationnels apprécié de tous, après lequel le cortège s'est rendu au parc de l'accueil pour une bataille de confettis avant de respecter la tradition et brûler monsieur Carnaval dans la cour du lavoir.

Pégase remercie toutes les associations qui ont participé avec enthousiasme à ce bel événement : AGDS pour la confection de monsieur carnaval, Musique Loisirs Albigny (MLA) pour avoir rythmé le cortège, Les amis du jumelage pour les brioches et le personnel de la maison de retraite des Monts d'Or pour son accueil chaleureux et sa collation. Un grand merci enfin, à tous les parents bénévoles qui se sont impliqués ▶

■ **Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !**

## ASSOCIATION BOULISTES D'ALBIGNY

### Adhérents et compétitions en nombre

Le secteur 17 de l'association regroupant les clubs boulistes de la vallée de la Saône : Albigny, Cailloux, Chasselay, Collonges, Fontaines Saint-Martin, Neuville et Quincieux a tenu son assemblée générale le 11 décembre 2015, à la salle du lavoir.



Le rapport moral et le bilan financier de l'année ont été adoptés à l'issue des discours de bienvenue, de messieurs Jean Paul Colin Maire et Maurice Charrier Président du secteur 17.

Le tout premier Président de la société, Albert Gaillet en a ensuite fait l'historique suscitant l'intérêt des personnes présentes : la première coupe qui se disputait en 32 quadrettes interentreprises et qui portait le nom de Maurice Ravez, directeur adjoint de la MDR.

L'évolution du site, c'est en 1968, que la société a obtenu un terrain de 500m<sup>2</sup> qui deviendra le clos bouliste que nous connaissons aujourd'hui, acheté en 2004 par la commune, remis à neuf et inauguré en 2007.

Après les discours vint le temps de la distribution des récompenses aux meilleurs joueurs de 4<sup>o</sup> division qui ont été finalistes de l'édition 2015 du traditionnel tournoi de Pentecôte à Lyon :

- Pierre MARCEL
- Éric et Clément CHERMETTE
- Bernard CUZIN
- René VALDIVIA

Le Président de l'association, Jacques Chollet, qui occupe son poste depuis 1999, a évoqué l'année de la société qui fête son cinquantenaire et compte aujourd'hui de nombreux licenciés très actifs dans les concours, avant de se voir remettre le « Challenge de la meilleure société ». Un vin d'honneur a permis à tous de poursuivre les échanges ▶



## LE MARCHÉ

### Diversification de l'offre et nouveaux commerçants

Le marché du samedi matin, sur la place Verdun, est un lieu de commerces, de rencontres et d'échanges, où vous êtes nombreux à venir faire vos achats et flâner un moment à la découverte de produits originaux. Depuis quelques mois, deux nouveaux commerçants s'y sont installés et complètent bien l'offre commerciale.

« La Bottega del Sapore » : une épicerie fine italienne, tenue par Fabio Marcellini, un Italien originaire des Pouilles, le « talon de la botte italienne ». Tous les samedis, Fabio propose d'excellents produits de sa région riche en mets savoureux : charcuterie, fromage, huile d'olives, vins, pâtes et autres spécialités font le régal des amateurs de cuisine italienne.

Sur le stand voisin, Sandrine Manin, de la fromagerie d'Amorges (commune de Dracé) vend de bons produits du terroir, issus directement de la ferme : fromages de vaches et de chèvres, œufs, confitures et tapenades de sa fabrication etc...

Il ne manque plus qu'une ou un fleuriste, pour compléter l'offre commerciale du week-end qui fonctionne en parfaite harmonie avec les commerces résidents de la place. Ensemble, commerçants ambulants et marchands rendent le lieu vivant et convivial chaque samedi matin ▶





## LA TABLE D'ALBIGNY

Cuisine de terroir, faite maison



Pour déjeuner ou dîner entre amis, en couple, en rendez-vous d'affaire, en famille, ou encore pour vos réceptions festives ou professionnelles sur réservation, *la Table d'Albigny* vous accueille : du lundi au vendredi entre 12h et 14h et les vendredis et samedis dès 19h30.

Depuis bientôt trois ans qu'il en a pris la direction, Thierry Touvier orchestre avec succès la Table d'Albigny et affiche une progression de 30% par an. Si cette adresse reste encore confidentielle, le bouche à oreille fonctionne bien.

Installé tous les jours derrière ses fourneaux avec son second de cuisine, Béatrice Parisot, la spécialiste des desserts maison, Thierry concocte une cuisine de terroir, composée des plats traditionnels qu'il revisite parfois mais cuisine toujours avec des produits de saison et essentiellement locaux. Le pain vient directement de la boulangerie voisine et de nombreux produits des marchés de Neuville et de la Croix Rousse à Lyon. Thierry a été formé chez les plus grands (Ducasse ou

Bocuse) toute sa cuisine est faite sur place. Il utilise la technique de la cuisson basse température qui lui permet de servir de délicieux plats faits maison rapidement et à tous moments.

En salle c'est Christopher Perez qui soigne les clients venus des proches alentours, de Lyon ou d'ailleurs.

Avec la terrasse ouverte depuis peu, il fait bon faire une pause déjeuner à Albigny ! ▶

**La Table d'Albigny**  
**11 Place de Verdun**  
**Albigny sur Saône**  
**Tél. : 09 84 01 63 97**  
**[t.touvier@latabledalbigny.fr](mailto:t.touvier@latabledalbigny.fr)**



## LA CHASSE AUX ŒUFS

### Annulée pour cause de pluie

Au grand regret des enfants et des parents venus nombreux au parc de l'Accueil, la chasse aux œufs du dimanche de Pâques a été annulée pour cause de très mauvais temps.

Des représentants du CME (Conseil Municipal d'Enfants) ainsi que des Conseillers adultes étaient malgré tout présents pour accueillir les enfants les plus courageux qui avaient bravé la pluie pour venir à la traditionnelle chasse aux œufs.

La pluie ne les a pas empêchés de repartir les paniers chargés d'œufs, un peu déçus de ne pas avoir pu les chercher mais contents de pouvoir les déguster.

Le lapin de Pâques était lui aussi de la partie et il a même posé avec les enfants pour une photo souvenir.

Les œufs restants ont été distribués aux écoles et à Albijeunes pour le plus grand plaisir de tous ▶



## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

### Succès pour la soirée jeux de société

Vendredi 19 février dernier, le soir des vacances d'hiver, nos jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants ont organisé une soirée sans télévision, une soirée jeux de société, à la salle du Lavoir, de 18h à 22h.



dans une ambiance conviviale et familiale. Des élus du Conseil Municipal d'adultes se sont joints à la soirée pour aider à son organisation.

De nombreux jeux étaient à la disposition de tous. C'était l'occasion aussi d'en découvrir de nouveaux ou d'en redécouvrir certains oubliés.

Pour ceux qui avaient un petit creux, la mairie avait prévu des quiches et de la galette au sucre accompagnées de jus de fruits

**Tous les participants plébiscitent une nouvelle édition ! ▶**



## LE MONT D'OR LYONNAIS À L'HONNEUR

### Diaporama et conférence

Le 24 mars dernier à la salle du lavoir, la bibliothèque a reçu Luc Bolevy, auteur du livre : « **Le Mont d'or lyonnais, petit et grand patrimoine** », pour la projection d'un beau diaporama à la découverte du patrimoine local.

Une soirée devant un public d'une soixantaine de personnes ravies de découvrir ou redécouvrir de belles photos de nos richesses géologiques, rurales, défensives ou historiques et de poser de nombreuses et intéressantes questions avant de faire dédicacer leur livre par l'auteur et de partager le verre de l'amitié.

**Le livre de Luc Bolevy, édition du Poutan, est en vente en librairie et au tabac presse des Monts d'Or au prix de 25€. Il est aussi disponible à la bibliothèque municipale ▶**



## LA FOULÉE DES MONTS D'OR

### 1 000€ pour les associations partenaires

Le 24 janvier dernier, la course la Foulée des Monts d'Or, organisée par l'Association Lyon Sport Métropole est partie et arrivée à Couzon.



990 coureurs étaient sur la ligne de départ, moyennant une participation d'un euro chacun, reversé à deux associations humanitaires de Couzon : Terres Solidaires et Moïna.

été remis aux associations.

En 2017, la course partira à nouveau de Couzon (pour des raisons d'organisation) avant d'aller dans d'autres communes des Monts d'Or ▶

## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

### MAI 2016

**Dimanche 1<sup>er</sup>**, KBC, vide grenier, parking de Villevvert.

**Dimanche 8**, Anciens Combattants et Municipalité, cérémonie commémorative, monument aux morts à 10h45.

**Samedi 21**, Association Bouliste, coupe René Viallet, au clos à 10h30.

### JUIN 2016

**Vendredi 3**, La Plaine de Vie et Municipalité, apéritif du quartier sud, à la Plaine à 18h.

**Dimanche 12**, PÉGASE, Pique-nique, parc de l'Accueil à 12h.

**Mardi 14**, Albigny Danse, zumba, salle du Lavoir, de 17h à 20h30.

**Vendredi 17**, Judo Club, gala de fin d'année, Espace Henri Saint-Pierre à 18h.

**Samedi 25**, MLA, fête de la musique, parc de l'Accueil, à partir de 19h (cf. encadré)

**Vendredi 24**, Association Bouliste, coupe Morel, au clos à 18h.

**Vendredi 24**, Municipalité, remise des trophées aux sportifs, Espace Henri Saint-Pierre à 19h.

**Jedi 30**, Jours Heureux, pétanque, zone de loisirs, 10h.

### JUILLET 2016

**Vendredi 1<sup>er</sup>**, Écoles, kermesse, cour de l'école à 16h30.

**Jedi 14**, Municipalité et Amicale des Anciens Combattants, cérémonie au monument aux morts à 11h45, suivi d'un vin d'honneur.

À 13h30, Amicale des Anciens Combattants, concours de pétanque au clos bouliste.



**RDV FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Samedi 25 juin dès 19h au  
Parc de l'Accueil

### 3 MÉDECINS :

• Dr Chloé LADOUS : Lundi, mardi, jeudi, vendredi sur rendez-vous : 04 78 91 58 34

• Dr Catherine BERNARD DE VILLENEUVE : Mardi, mercredi, vendredi, samedi en alternance sur rendez-vous : 04 78 91 70 39

• Docteur Emmanuel GEROUDET : Lundi, mercredi, jeudi, samedi en alternance sur rendez-vous : 04 72 02 70 77

### 2 KINÉSITHÉRAPEUTES :

• Jérémie DAGUENET  
et Nadia ZOELLER

Sur rendez-vous : 04 78 91 70 49

• Blandine SALLÉ  
2 chemin du Tremblay  
Au cabinet et à domicile sur rendez-vous : 06 78 28 14 19

### 3 INFIRMIÈRES :

• Annick SALIGNAT  
• Emmanuelle CHALMETTE  
• Aurélie CARRET

Soins à domicile

Permanence du lundi au vendredi de 8h45 à 9h au 04 78 91 61 07

### 1 ORTHOPHONISTE :

• Françoise ROCHER :  
Sur rendez-vous : 04 78 98 28 30

### 1 PSYCHOLOGUE :

• Marie-Thérèse BALAIS :  
Sur rendez-vous : 07 68 46 36 32  
www.psychologue-montsdor.fr

### 2 OSTÉOPATHES :

• Lydia SOURIAL  
38 avenue Gabriel Péri  
Tél. 06 31 25 60 17

Sur rendez-vous

• Francis NYOCK  
2 montée du Chanoine Roulet  
Tél. 09 81 01 72 69 Sur rendez-vous

### 1 PODOLOGUE PÉDICURE :

• Corinne DESPERT  
Pédicure Podologue D.E.

2 place de verdun  
69250 ALBIGNY SUR SAONE  
Tél. 04 78 27 03 17

### PHARMACIE DES 2 RIVES

13 rue Germain  
Tél : 04 78 91 45 09

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 8h30 à 12h30 fermée l'après-midi et le dimanche (sauf jour de garde)  
Mail : pharmades2rives@gmail.com

## JANVIER 2016 À AVRIL 2016

### Mariage

LANFRANCHI Jacques Max et LOPES NOGUIERA Marina le 19 janvier

### Naisances

JACQUET Nell né le 1er janvier

BOUSSEDI Ayoub Boumediene né le 11 janvier

GOUVEIA Julia née le 18 janvier

PAGNARD Juliette Suzanne née le 19 janvier

LIBERT JEANDOT Shanone Nilisa née le 20 janvier

VIGNON-GUIGOU Lucas né le 31 janvier

RIZVANI Angelo né le 20 février

ELEZAJ Louis né le 07 mars

BARLE Eliott né le 31 mars

FAZIO Lia née le 12 avril

### Décès

GARON Jean-Pierre Marcel, décédé le 30 décembre.

AUBERTIN, veuve NOYRET Victorine Joséphine, décédée le 10 janvier.

NICOLAS Simone, épouse DUMONT, décédée le 18 février.

FAYARD Renée Marie, veuve CHAVEROT, décédée le 21 février.

LOIR Jeannie Francine Épouse RAYNAL décédée le 5 avril.

SALLÉ Dominique Marie Paul décédé le 13 avril.